BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 4

01 – AIN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURG-EN-BRESSE

Ventes et cessions

106 760 309 RCS Bourg-en-Bresse.
ENERLYS.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 16, Rue De Saint-Didier, 01700 Neyron.
Origine du fonds : Etablissement secondaire acquis par achat au prix stipulé de 59500 EUR.
Etablissement : Etablissement secondaire.
Activité : Réalisation de tous travaux d'installation et d'entretien de chauffage, pompes à chaleur (aérothermique et géothermiques), appareils d'économie d'énergie, d'énergies renouvelables, ventilation, climatisation et généralement la thermodynamique et le génie climatique, plomberie, électricité, gaz, régulation, production d'eau chaude, isolation sanitaire, entretien des réseaux hydrauliques, ramonage, activité de frigoriste, l'achat et vente ou location de tout matériel se rapportant auxdits travaux..
Adresse : 16, Rue De Saint-Didier, 01700 Neyron.
Précédent propriétaire : 882 588 999 RCS Lyon. **AVENIR CHAUFFAGE ET CLIMATISATION.**
Date de commencement d'activité : 1er octobre 2026.
Publication légale : Le Progrès *du* 16 novembre 2026.
Oppositions : Chez Maitre François CHARRUEL, Avocat, Cabinet LEGI AVOCATS, Immeuble le Blok, 30 rue Joannes Carret 69009 LYON pour la correspondance, à l'adresse du fonds cédé pour la validité..
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 23/10/2026 enregistré au Service de l'Enregistrement de SDE de l'Ain le 02/11/2026, Dossier 2026 00048749. Référence : 0104P01 2026 A 01797. Adresse de l'ancien propriétaire : 6 C RUE DES GRILLONS 69510 SOUCIEU-EN-JARREST. Adresse du nouveau propriétaire : 16 Rue de Saint-Didier 01700 NEYRON. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..